

CHAPITRE PREMIER

Gestion et organisation de l'industrie.

Législation en vigueur.

La nouvelle organisation de l'industrie est régie à l'heure actuelle par les textes suivants :

La nouvelle politique économique.

1. Résolutions du IX^{me} Congrès panrusse des soviets du 24 au 28 décembre 1921.
2. Ordre du Conseil des commissaires du peuple du 9 août 1921 sur l'application des principes de la nouvelle politique économique.
3. Décret du Comité central exécutif panrusse et du Conseil des commissaires du peuple du 10 décembre 1921, concernant la nationalisation de l'industrie.

La petite industrie.

4. Les arrêtés du Conseil des commissaires du peuple du 17 mai 1921 sur les directives à suivre par les organes du pouvoir en ce qui concerne la petite industrie, l'industrie familiale et les coopératives agricoles familiales.
5. Décret du Conseil central exécutif panrusse et du Conseil des commissaires du peuple du 7 juillet 1921 sur la petite industrie et l'industrie à domicile.

La grande industrie.

6. Dispositions générales arrêtées par le Conseil du travail et de la défense du 12 août 1921 sur les mesures propres à rétablir la grande industrie, à relever et à développer la production.
7. Arrêté du Comité central exécutif panrusse du 16 août 1921 sur l'extension des droits des entreprises d'Etat en ce qui concerne la gestion financière, le ravitaillement et la vente de leurs produits.